



## Aveyron

### Premières tendances

recensement  
agricole  
2010

#### Aveyron, 1<sup>er</sup> département agricole de la région

- 1/4 de la SAU régionale
- 1/5 des exploitations de la région
- 1/5 de la production brute standard (PBS) régionale

1<sup>er</sup> département français pour les brebis laitières : 561 600

2<sup>e</sup> pour la SAU : 522 000 ha

4<sup>e</sup> pour les vaches nourrices : 167 300

4<sup>e</sup> pour les chèvres: 48 600

#### 8,5 % des exploitations en agriculture biologique

400 exploitations engagées

365 exploitations en conversion

#### Une exploitation sur deux en signes officiels de qualité

- 1 220 en Label Rouge
- 1 535 en AOC-AOP
- 750 en IGP

### Aveyron, premier département français pour le lait de brebis

En 2010, avec 9 090 exploitations agricoles et 522 000 ha de surface agricole utilisée (SAU), l'Aveyron représente 19 % du nombre d'exploitations et 23 % de la SAU de la région. Il contribue pour 21 % à la production brute standard (PBS) régionale. Depuis le recensement agricole de 2000, les agriculteurs de l'Aveyron ont mieux préservé leur SAU avec une perte inférieure à 2 %. La diminution du nombre d'exploitations est de 15 %, six points de moins que celle de la région Midi-Pyrénées.

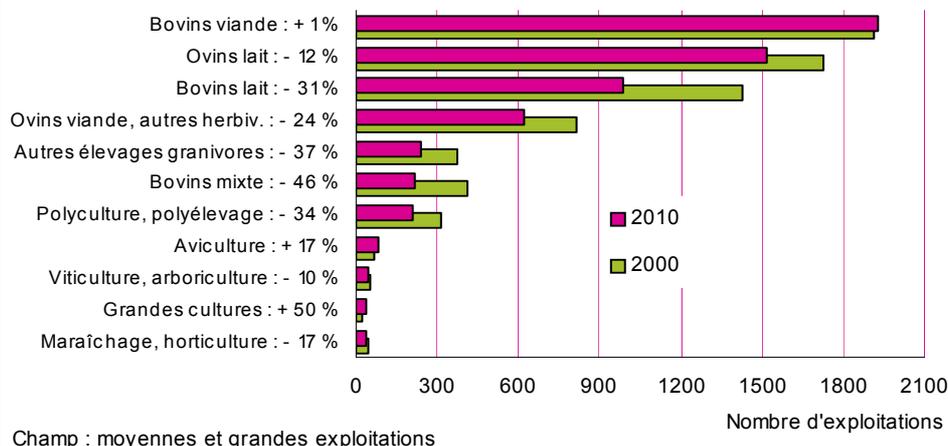
L'ensemble des exploitations du département a une SAU moyenne de 57 ha contre 48 ha au niveau de la région. Cet écart est essentiellement

dû à la présence importante d'élevages à caractère extensif, les surfaces toujours en herbe représentant 44 % de la SAU (27 % pour la région).

Les grandes exploitations ont une SAU moyenne de 108 ha, elle est de 64 ha dans les moyennes exploitations et de 18 ha dans les petites exploitations. Les moyennes et grandes exploitations occupent près de 90 % du territoire agricole utilisé et réalisent 95 % de la PBS du département. Les élevages ovins et bovins (viande ou lait) assurent, à part égale, plus de 80 % de la PBS. L'élevage hors sol a aussi son importance avec 11 % de la PBS départementale pour seulement 4 % des exploitations.

### Très forte spécialisation en élevage

Orientation des exploitations de l'Aveyron



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

#### Répartition du travail dans les exploitations agricoles

- les chefs et coexploitants : 75,5 %
- les autres actifs familiaux : 16 %
- les salariés permanents : 5 %
- la main-d'œuvre occasionnelle et saisonnière : 2,5 %
- les entreprises de travaux agricoles et les CUMA : 1 %

#### En Aveyron, un exploitant sur cinq est une femme.

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons communales, nationales et internationales

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010

■ Prochainement les publications Agreste Midi-Pyrénées :  
- un mémento  
- des analyses régionales et départementales sur de nombreux thèmes

■ Prochainement sur internet par commune :  
Cartographie interactive  
Données de cadrage  
Données détaillées

■ Suivez l'actualité du recensement sur :  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
et sur  
[www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr)

#### Les ovins donnent du travail

En dix ans, l'emploi dans les exploitations agricoles de l'Aveyron a diminué de 25 % et représente, en 2010, 12 990 unités de travail annuel (UTA).

Les 9 090 exploitations agricoles de l'Aveyron restent des entreprises familiales que dirigent 11 810 chefs et coexploitants, avec l'aide permanente de 5 500 autres personnes qui leur sont, quatre fois sur cinq, apparentées.

Cet effectif total de 17 310 personnes représente, en équivalent temps plein, 12 540 UTA.

D'autres travailleurs viennent en renfort lors de pics d'activité, notamment saisonniers. La main-d'œuvre occasionnelle fournit ainsi 350 UTA et les employés des entreprises de travaux agricoles en apportent 100.

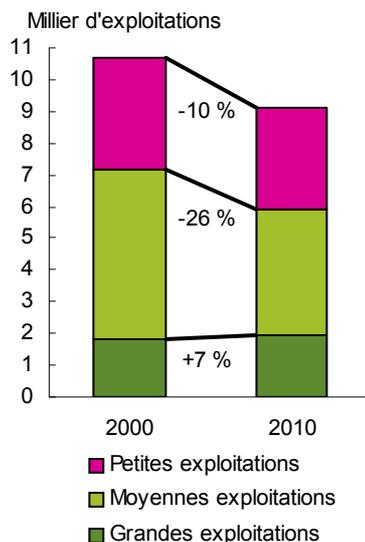
Les exploitations spécialisées en élevages ovin et caprin fournissent la plus grande part des emplois agricoles (36 % du nombre d'UTA), suivies par les élevages bovin-viande (31 %) et bovin-lait (13 %).

Les exploitants individuels emploient en moyenne 1,0 UTA, contre 2,8 pour les GAEC et 1,8 pour les EARL.

Les 35 % de petites exploitations contribuent au vivier d'emploi agricole aveyronnais pour seulement 16 % du nombre total d'UTA. Les grandes exploitations, au contraire minoritaires (22 %), utilisent 37 % des UTA et 55 % du travail réalisé par la main-d'œuvre non familiale.

#### Forte concentration des exploitations

- 15 % d'exploitations



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

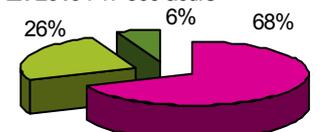
#### Une main-d'œuvre essentiellement familiale

##### Composition de la population d'actifs permanents

En 2000 : 23 600 actifs



En 2010 : 17 300 actifs



■ Chefs d'exploitation et coexploitants  
■ Autres actifs familiaux  
■ Salariés permanents non familiaux

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

En moyenne, une forme sociétaire (GAEC, EARL, autres) utilise 2,2 fois plus d'emploi qu'un exploitant individuel.

Les exploitations moyennes et grandes occupent 74 % de la main-d'œuvre permanente et génèrent 84 % de l'emploi total.

## Une exploitation sur dix en circuit court

En 2010, un peu moins de 4 % des exploitations agricoles transforment elles-mêmes tout ou partie de leurs productions. En dix ans, cet effectif a peu bougé, passant de 340 à 330. Les orientations de production dominantes de l'Aveyron, bovins viande et ovins, très organisées, ont peu investi dans des ateliers particuliers de transformation. Même en polyculture et polyélevage et chez les éleveurs de granivores, leur part (9 %) est inférieure à la moyenne régionale.

Neuf fois sur dix, les exploitations qui transforment elles-mêmes leurs produits utilisent, en parallèle, un réseau court de distribution. Il prend la forme

soit de vente directe au consommateur, soit de vente via un seul intermédiaire (le restaurateur, le commerce de détail...).

Des 8 750 exploitations qui ne font pas de transformation à la ferme, 8 % sont concernées par les circuits courts (15 % à l'échelon régional).

Au total, l'effectif des exploitations agricoles pratiquant ces formes de commercialisation est légèrement supérieur à 1 000 en 2010.

Leur augmentation depuis le recensement agricole de 2000 est conséquente, tant au niveau des effectifs (+ 44 %) qu'en part relative (11 %, cinq points de plus qu'en 2000).

## La part des GAEC augmente encore

L'Aveyron est, de tous les départements de Midi-Pyrénées, celui dans lequel la proportion de GAEC est la plus élevée (15 % contre 7 % sur la région). Depuis le recensement agricole de 2000, leur part dans l'ensemble des exploitations a gagné trois points alors qu'elle est restée stable sur Midi-Pyrénées.

Sont particulièrement concernées les exploitations spécialisées dans l'élevage d'ovins (plus d'une exploitation sur quatre) ainsi que les orientations bovin-lait et porcins (plus d'une exploitation sur cinq).

Les EARL sont également une forme sociétaire fréquemment adoptée (14 %

des exploitations agricoles), et dans les mêmes types d'élevage que les GAEC (ovins et bovins-lait : 19 %, porcins : 30 %).

Dans les grandes exploitations, 49 % sont organisées en GAEC et 28 % en EARL. Dans les petites exploitations, les formes sociétaires sont peu représentées, avec 96 % d'individuelles.

Comme sur la France métropolitaine et sur Midi-Pyrénées, les chefs d'exploitation sont plus jeunes dans les exploitations de grande taille. Leur âge moyen y est de 45 ans contre 48 ans dans les exploitations de taille moyenne et 55 ans dans les petites exploitations.

### Transformation à la ferme

- 3 % des petites exploitations
- 4 % des moyennes
- 4 % des grandes

### Circuits courts

- 12 % des petites exploitations
- 12 % des moyennes
- 10 % des grandes

### Transformation et circuits courts génèrent 0,7 UTA en plus

Nombre moyen d'UTA par exploitation		Transformation	
		Oui	Non
Circuit court	Oui	2,1	1,5
	Non	1,5	1,4

### Prééminence du statut individuel, 69 % des exploitations :

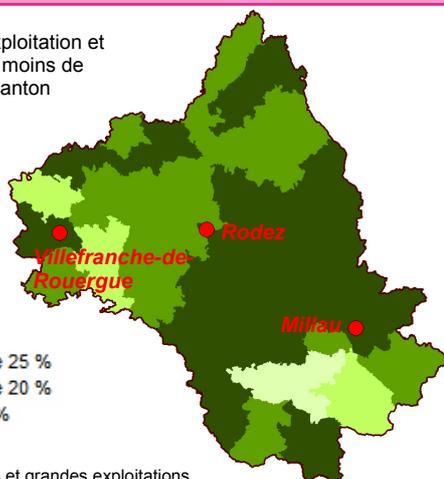
69 % des exploitations :

- 96 % pour les petites exploitations
- 54 % pour les moyennes et les grandes

**Production brute standard** moyenne des EARL 2,5 fois supérieure à celle des exploitations individuelles.

### Éleveurs plus jeunes

Part des chefs d'exploitation et coexploitants de moins de 40 ans par canton

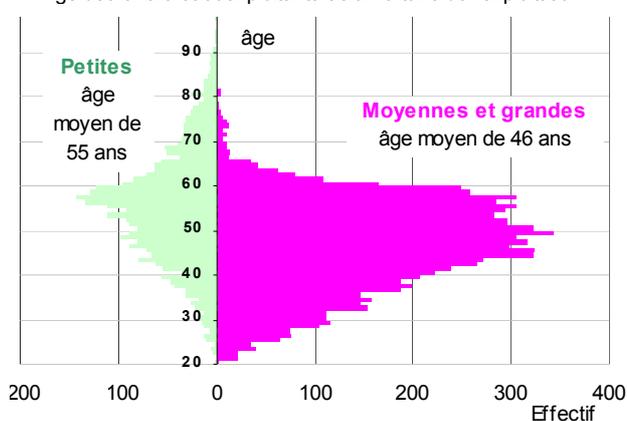


Champ des moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### Chefs des petites exploitations plus âgés

Age des chefs et coexploitants selon la taille de l'exploitation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Surface moyenne, 57 hectares par exploitation

		Ensemble des exploitations				Moyennes et grandes exploitations			
		Aveyron		Midi-Pyrénées		Aveyron		Midi-Pyrénées	
		2010	Evolution %	2010	Evolution %	2010	Evolution %	2010	Evolution %
Exploitations agricoles	millier	9,1	- 15,1	47,6	- 21,0	5,9	- 17,5	26,3	- 19,1
Chefs et coexploitants	millier de personnes	11,8	- 10,6	56,6	- 18,0	8,6	- 11,0	35,0	- 14,8
Salariés permanents hors famille	millier de personnes	1,0	+ 10,0	6,2	- 7,6	1,0	+ 7,2	5,8	- 7,2
Travail agricole	millier d'UTA	13,0	- 25,5	60,8	- 24,4	10,9	- 23,6	47,9	- 23,4
Superficie agricole utilisée	millier d'hectares	521,8	- 1,7	2 291,5	- 3,0	465,7	- 1,2	1 991,4	- 1,7
Surfaces toujours en herbe	millier d'hectares	229,9	- 9,5	622,1	- 7,0	197,1	- 7,6	495,5	- 4,7
Terres labourables	millier d'hectares	291,2	+ 5,6	1 614,4	- 0,8	268,0	+ 4,1	1 443,3	- 0,1
Effectif de vaches laitières	millier de têtes	53,7	- 15,7	138,4	- 22,7	53,5	- 15,2	137,5	- 22,4
Effectif de vaches nourrices	millier de têtes	167,3	- 6,1	455,2	- 9,7	148,7	- 1,6	397,1	- 4,7
Effectif de brebis laitières	millier de têtes	561,6	- 0,2	697,6	+ 0,4	560,7	- 0,1	693,9	+ 0,3
Effectif de brebis nourrices	millier de têtes	127,1	- 34,7	679,6	- 21,4	115,8	- 35,0	608,3	- 20,1
Effectif de canards gras ou à gaver	millier de têtes	199,8	+ 14,7	3 346,2	+ 44,0	197,2	+ 18,7	3 318,0	+ 47,6

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

\* évolution entre 2000 et 2010

## Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une **activité agricole** soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.

- elle **atteint une certaine dimension**, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production atteignant un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa **gestion courante est indépendante de toute autre unité**. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

**Les actifs familiaux** comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille du chef d'exploitation et des coexploitants, dès lors qu'ils fournissent un travail sur

l'exploitation.

Les **salariés permanents** occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les **salariés saisonniers** ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations **et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « grandes exploitations »**, quand elle est

supérieure ou égale à 100 000 euros, en « moyennes exploitations » quand elle est comprise entre 25 000 euros et 100 000 euros, en « petites exploitations » quand elle est inférieure à 25 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ Les formes juridiques :

GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun

EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée

■ Signes officiels de qualité :

AOC : appellation d'origine contrôlée

AOP : appellation d'origine protégée

IGP : indication géographique protégée

■ Agriculture biologique :

Exploitations engagées : y compris celles en cours de conversion au sens de l'Agence Bio

En conversion : exploitations ayant prévu de s'engager dans les cinq ans

## Agreste : la statistique agricole



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Midi-Pyrénées  
Service Régional de l'Information Statistique Économique et Territoriale

Cité administrative Bât. E - Bd Armand Duportal - 31074 Toulouse Cédex Tél : 05 61 10 61 56

Mél : srise.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

■ Directeur régional : Michel SALLENAVE  
■ Directrice de la publication : Paula FERNANDES  
■ Rédactrice en chef : Dominique AYMARD  
■ Composition : Dany GAYRAUD

■ Impression : SSP Toulouse  
■ Dépôt légal : à parution  
■ ISSN : 0246-1803  
■ © Agreste 2011